



Pour publication immédiate : 14/10/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DE NOUVELLES MESURES POUR LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS A L'ECHELLE DE L'ETAT

Le Gouverneur annonce un financement, des unités de prévention des représailles et de médiation, et un site web pour soutenir le Groupe de Travail de lutte contre l'exploitation des travailleurs

Le Groupe de Travail avance avec 30 enquêtes dans de nombreuses industries dans l'ensemble de l'Etat

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui un grand nombre de nouvelles mesures pour soutenir la mission du Groupe de Travail de lutte contre l'exploitation des travailleurs (Task Force to Combat Worker Exploitation). D'abord, le Groupe de Travail sera soutenu par 700 000 \$ pour coordonner la sensibilisation et l'information avec les travailleurs et les employeurs, ainsi que les enquêtes, les poursuites, la collecte de données et les efforts de conformité. De plus, le Gouverneur a créé une unité de prévention des représailles et une unité de médiation au sein du Département du Travail de l'Etat (State Department of Labor) pour éliminer les représailles contre les travailleurs qui revendiquent leurs droits et pour accélérer et juger rapidement les affaires générées par les enquêtes du Groupe de Travail. Le Gouverneur a également lancé un nouveau site web (www.ny.gov/EndWorkerExploitation), afin de fournir aux travailleurs, employeurs et au grand public des informations sur le Groupe de Travail et la manière de se faire connaître et de contribuer à lutter contre l'exploitation des travailleurs.

« Notre administration prend des mesures audacieuses pour protéger les travailleurs et lutter contre l'exploitation, et aujourd'hui, nous continuons à effectuer des progrès dans cette lutte », a déclaré le **Gouverneur Cuomo**. « Je voudrais que tous les employeurs de l'ensemble de l'Etat entendent ce message haut et fort : nous ne tolérerons pas l'exploitation des travailleurs, point. »

Ces annonces coïncident avec la première réunion publique du comité consultatif du Groupe de Travail, qui a eu lieu aujourd'hui dans la Ville de New York. Jusqu'ici, le Groupe de Travail a ouvert 30 affaires d'application de la loi inter-agences dans l'ensemble de l'Etat. Les 30 employeurs au centre de ces enquêtes sont accusés

d'enfreindre les lois sur le travail des enfants, le vol des salaires, les pourboires et le paiement des heures supplémentaires, d'user de représailles contre les employés qui se plaignent de violations en matière de salaires et sur le lieu de travail, de ne pas proposer une assurance appropriée contre les accidents du travail, ou ne pas contribuer au fonds d'assurance chômage. Ces industries comprennent la restauration, les traiteurs, les supermarchés, les sociétés de nettoyage, l'aménagement paysager et les stations de lavage de véhicules. Les enquêtes seront rejointes par chaque agence du Groupe de Travail avec la juridiction de ces industries.

Dans le cadre de la réunion du comité consultatif, des témoignages vidéo ont été également présentés, avec les expériences de travailleurs qui étaient exploités dans diverses industries de l'Etat. Ces industries font désormais l'objet d'enquêtes du Groupe de Travail. Les témoignages peuvent être visionnés [ici](#).

L'Unité de prévention des représailles annoncée par le Gouverneur aujourd'hui travaillera avec toutes les agences du Groupe de Travail pour lutter contre l'exploitation et les erreurs de classement des travailleurs en engageant immédiatement un employeur qui fait l'objet d'une allégation de représailles. L'unité des procureurs et des enquêteurs informera les employeurs concernés sur les graves conséquences judiciaires et financières de s'engager dans des représailles à l'encontre d'un travailleur afin d'inverser immédiatement l'action de représailles et d'obtenir des solutions en temps réel. Les associations de défense des travailleurs et les défenseurs des employeurs auront accès à l'unité en contactant la ligne d'assistance du Groupe de Travail au 1-888-469-7365.

L'Unité de médiation se penchera sur le système de conférence de la conformité du Département du Travail pour offrir des possibilités aux employés et aux employeurs de parvenir à une résolution rapide des violations sur le lieu de travail pendant le déroulement d'une enquête, mais avant l'émission d'une ordonnance de conformité. Les deux nouvelles unités serviront à donner confiance aux travailleurs pour franchir un pas en déposant plainte pour le vol des salaires et d'autres violations et accélérer la résolution des enquêtes tout en aidant aussi les employeurs à économiser des milliers de dollars d'amendes potentielles.

Le Groupe de Travail est le premier effort d'application de la loi du genre à l'échelle de l'Etat, ciblant de multiples industries dans l'ensemble de l'Etat, où les travailleurs sont souvent victimes de vol des salaires et soumis à des conditions de travail dangereuses, mais qui ne se font pas connaître par crainte de représailles. Ces industries comprennent :

- Restaurants
- Supermarchés
- Stations de lavage de véhicules
- Distribution
- Aménagement paysager
- Salons de manucure
- Bâtiment

- Travail agricole
- Maintenance
- Soins de santé à domicile
- Blanchisserie
- Services de nettoyage et de conciergerie
- Chauffeurs de camions dans les activités d'élimination de déchets

Les travailleurs de ces industries sont souvent victimes de vol des salaires et soumis à des conditions de travail dangereuses ou malsaines, des horaires irréguliers ou non prévus, et des déductions illégales pour les fournitures, la formation ou les uniformes. Certains peuvent avoir été victimes du trafic d'êtres humains. Les abus de travailleurs surviennent souvent dans ce que l'on appelle l'économie parallèle, où les employés sont payés au noir, ou pas du tout, ne sont pas protégés par une assurance chômage ou une indemnisation des accidents du travail, font face à des menaces de violence et ont peur de rechercher de l'aide auprès des agences du gouvernement par crainte de perdre leur emploi ou d'autres actions de représailles par les employeurs. Pour la plupart, ces travailleurs sont des immigrants.

Le Groupe de Travail sur les travailleurs exploités du Gouverneur est composé de plus de 10 agences d'Etat, notamment les Départements d'Etat, du Travail, de l'Agriculture et des Marchés, des Impôts et Finances, ainsi que le Bureau des Services à l'Enfance et aux Familles, la Division des Services de justice pénale, la Police d'Etat et le Bureau des Services confessionnels. Les agences du Groupe de Travail instaurent des procédures de partage de données régulières pour identifier les employeurs aux violations les plus graves. Parmi les enquêteurs, se trouvent des agents multilingues, qui parlent le bengali, le mandarin, le russe, l'espagnol, l'hindi, le créole haïtien et le coréen. Les enquêteurs auront accès sur le terrain à des services de traduction en direct dans d'autres langues.

Le Comité consultatif du Groupe de Travail, composé de dirigeants du travail, des affaires et des droits civils, soumettra au Gouverneur Cuomo des recommandations législatives, règlementaires et administratives. Le Comité a tenu sa première réunion en août et soumettra son premier ensemble de recommandations en décembre, pour une prise en considération pendant la session législative 2016.

Les membres du Comité consultatif sont :

- Stuart Appelbaum, RWDSU
- Esta Bigler, Ecole ILR, Université Cornell
- Steve Choi, Coalition de l'immigration de New York (New York Immigration Coalition)
- Anne Erickson, Centre de Justice Empire (Empire Justice Center)
- Héctor Figueroa, 32BJ SEIU
- George Gresham, 1199
- Gary La Barbera, Trades
- Dean Norton, Bureau des fermes (Farm Bureau)
- Peter Ward, HTC

- Lewis O. Papenfuse, Centre de Justice des travailleurs (Worker Justice Center)
- Donna Lieberman, Syndicat des libertés civiles de New York (New York Civil Liberties Union)
- Ted Potrikus, Conseil de la distribution de New York (Retail Council of New York)
- Javier Valdes et Deborah Axt, Make the Road New York
- Danny Wegman, Wegmans
- Kathryn Wylde, Partnership for New York City

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418